

## SÉANCE AJOURNÉE

23 OCTOBRE 2018

Ajournement de la séance du 16 octobre 2018 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 23<sup>e</sup> jour d'octobre 2018 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme, Stéphane Surprenant et Pierre Therrien.

Madame et messieurs les commissaires parents : Josée Hébert, Lionel Degoud, Olivier Demers-Payette et Pierre Hamelin.

### **Autres présences :**

Monsieur Eric Blackburn, directeur général;  
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;  
Madame Sophie Latreille, directrice générale adjointe;  
Monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général.

**Absence :** Monsieur le commissaire : Martin Paquette.

### **01. RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

**HR 18.10.23**  
**001**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De procéder à la réouverture de la séance ordinaire du 16 octobre 2018.

**Adopté à l'unanimité.**

### **02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**HR 18.10.23**  
**002**

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

### **ORDRE DU JOUR**

01. Présences et réouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Plan d'engagement vers la réussite.
04. Période de questions du public.
- 05.1 Agrandissement de l'école Saint-Eugène (Acquisition de terrain – Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu) (document DG 18.10.23-05.1).
- 13 - Remerciements et félicitations.
- 14- Autres sujets.
- 15- Levée de la séance.

**Adopté à l'unanimité.**

### **03. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE**

Aucune présentation en lien avec le Plan d'engagement vers la réussite n'est présentée au conseil des commissaires lors de la présente séance d'ajournement.

#### **04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est adressée au conseil des commissaires.

#### **05.1 AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-EUGÈNE (ACQUISITION DE TERRAIN – VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU) (document DG 18.10.23-05.1)**

Considérant la confirmation par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de l'octroi des allocations nécessaires pour l'agrandissement de l'école Saint-Eugène et ce, en raison des prévisions de clientèle annoncées pour ce secteur;

Considérant que cet agrandissement permettra aux élèves de ce secteur de fréquenter l'école la plus près de leur domicile;

Considérant qu'en respect à la réglementation municipale de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, ce projet d'agrandissement requière un nombre de cases de stationnements spécifique pour les employés de l'école;

Considérant que l'acquisition d'une partie du terrain appartenant présentement à la Fabrique de la Paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste, ayant la superficie requise, est nécessaire pour respecter les normes municipales et ainsi réaliser le projet d'agrandissement de l'école Saint-Eugène;

Considérant qu'en vertu des conditions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les terrains nécessaires aux constructions de nouvelles écoles ou l'agrandissement d'écoles existantes, doivent être fournis par les municipalités concernées;

Considérant les discussions présentement en cours entre les représentants de la Fabrique de la Paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste, les représentants de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et ceux de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

**HR 18.10.23**  
**003**

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

De demander à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu d'acquérir de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste la superficie de terrain requise et nécessaire pour la réalisation de l'agrandissement de l'école Saint-Eugène et de céder par la suite, à titre gratuit, cette partie de terrain à la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **13- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS**

**HR 18.10.23**  
**004**

Il est proposé par monsieur Pierre Hamelin:

Que des remerciements soient transmis à mesdames Ani Ménard et Jasmine Ménard, pour toutes les années qu'elles ont consacrées au comité de parents, aux conseils d'établissement des écoles fréquentées par leurs enfants ainsi qu'à la Fédération des comités de parents du Québec. Leur implication est digne de mention.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **14. AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet n'a été traité.

HR 18.10.23  
005

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité.**

\_\_\_\_\_  
LA PRÉSIDENTE

\_\_\_\_\_  
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL